

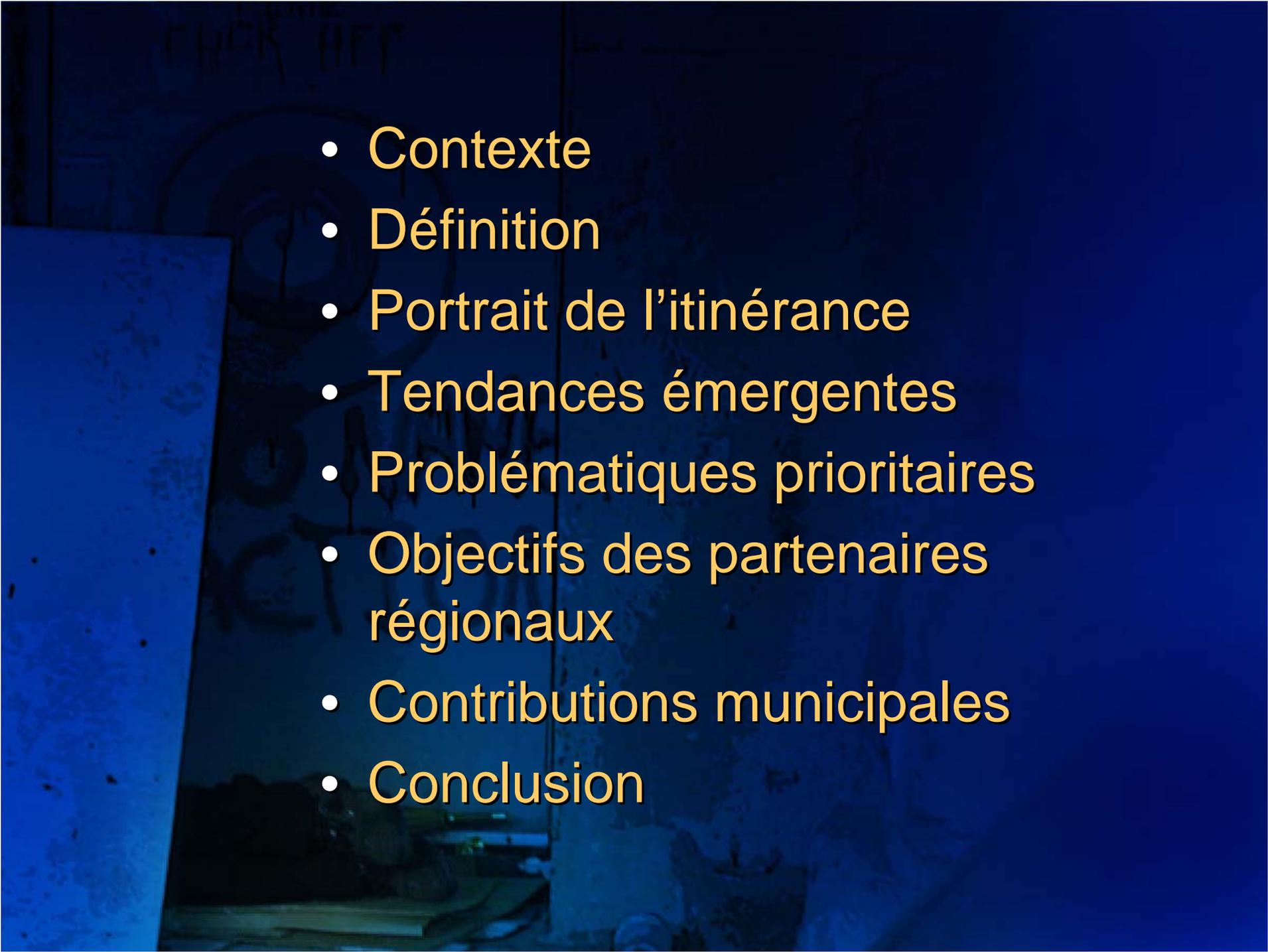
L'ITINÉRANCE

des visages multiples,
des responsabilités partagées

Avril 2008

Montréal 



- 
- Contexte
 - Définition
 - Portrait de l'itinérance
 - Tendances émergentes
 - Problématiques prioritaires
 - Objectifs des partenaires régionaux
 - Contributions municipales
 - Conclusion

Contexte

L'itinérance : phénomène des grands centres urbains

- causes multiples
- associées à des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de violence, de prostitution

Contexte

Partenaires :

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Ville de Montréal

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

- offre des services aux personnes
- problèmes de santé mentale, de consommation abusive de produits ou substances, maladies infectieuses

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

- le CSSS Jeanne-Mance
- l'équipe itinérance
- financement récurrent du soutien
communautaire dans des logements
sociaux : 2 M \$

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

- impliqué depuis plus de 30 ans
- regroupe 81 organismes
 - refuges
 - maison d'hébergement
 - logement social avec soutien communautaire
 - centres de jour et de soir
 - travail de rue et/ou de milieu

Ville de Montréal

- Habitation
- Sécurité publique
- Développement social
 - favoriser la réinsertion sociale
 - prévenir l'errance urbaine
 - améliorer la cohabitation

Ville de Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine –
Direction de l'habitation

- une approche intégrée en habitation
- plusieurs interventions touchant les personnes sans-abri ou vulnérables
 - logements sociaux et communautaires: soutien financier au développement, dans le cadre du programme AccèsLogis
 - logements et chambres abordables privés: aide financière pour leur maintien en état

Ville de Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine –
Direction de l'habitation

- Une solution durable pour rompre le cycle de l'itinérance: logement communautaire + interventions de soutien
- Une action d'envergure de 2002 à 2005 : le volet «Itinérance» de Solidarité 5000 logements

COMPLÉTÉ

- 611 logements avec soutien communautaire pour des personnes sans-abri ou à risque
- 116 autres logements pour clientèles vulnérables
- Loyers à 25 % des revenus des occupants
- Taille moyenne des projets : 28 logements
- 22 projets répartis dans 8 arrondissements

Ville de Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine –
Direction de l'habitation



Ville de Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine –
Direction de l'habitation

Le volet «Itinérance» de Solidarité 5000 logements 2002-2005 (suite)

- Un ensemble de contributions, coordonné par la Ville
 - Société d'habitation du Québec (programme AccèsLogis) : 27,9 millions \$
 - Initiative fédérale INSA - IPAC : 9,4 millions \$
 - Ville de Montréal (programme AccèsLogis) : 6,7 millions \$ et 5 terrains à prix réduit
 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (programme d'aide aux maisons d'hébergement - PAMH): 1,5 millions \$
 - Donateurs privés : 1,5 millions \$
 - Prêts hypothécaires : 14 millions \$
 - Autres programmes (décontamination, efficacité énergétique, rénovation urbaine) : 1,7 millions \$
- Effet de levier des contributions de la Ville : 40 M \$ de contributions publiques

Ville de Montréal

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Le Service de police

- assure la sécurité de tous
- contribue à préserver le sentiment de sécurité
- contrôle la criminalité

Initiatives particulières vis-à-vis les personnes itinérantes pour leur faciliter l'accès aux services de santé

- équipe multidisciplinaire d'urgence psychosociale justice (UPS-Justice)

Ville de Montréal

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie
et de la diversité ethnoculturelle – Direction de la diversité sociale

- **Élaboration de politiques, d'orientations et de programmes**
 - plan d'action intersectoriel en itinérance 2007-2012
 - Entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité social (MESS) - contrat de ville volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- **Soutien professionnel et expertise**
 - recherche de financement supplémentaire
- **Développement de projets pilotes**
 - équipe de médiation urbaine (ÉMU)
- **Financement d'organismes communautaires**
 - 22 organismes ont reçu 660 000 \$ en 2007-2008
- **Concertation et consultation**
- **Fonction conseil auprès des arrondissements**

Ville de Montréal - Arrondissements

Ville Marie:

- plan d'action en sécurité urbaine
- Programme un arrondissement pour tous
 - 6 organismes soutenus
 - 173 000 \$ en 2007
- 18 cadets policiers en vélo

Plateau Mont-Royal:

- actions de concertation
- mécanismes de promotion et de diffusion
- soutien à l'animation et aux interventions auprès des jeunes de la rue
- diverses actions favorisant la récupération des seringues souillées

Autres acteurs

- Gouvernement du Canada
 - IPAC et IPLI

62 M \$ investis à Montréal depuis 2001

- construction / rénovation / améliorations locatives
- consolidation et développement de l'intervention
- achat de matériel / équipement
- formation / recherche

Définition

PERSONNE ITINÉRANTE

« qui n'a pas d'adresse fixe, qui n'a pas l'assurance de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir; à très faible revenu; avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services; avec des problèmes soit de santé mentale, soit d'alcoolisme et/ou de toxicomanie, et/ou désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable »¹ .

1. GODLEY, Claudette et. al. (1987). **Vers une politique municipale pour les sans-abri.** Rapport du comité des sans-abri déposé au Conseil municipal de la Ville de Montréal le 14 avril 1987.

Caractéristiques

- exclusion et désaffiliation sociale
- pauvreté, chômage
- difficulté à trouver un logement
- discrimination
- parcours individuel difficile
- instabilité permanente
- cumul de problèmes
- violence conjugale chez les femmes

Portrait de l'itinérance

- **l'itinérance situationnelle ou transitoire** réfère aux personnes momentanément sans logement alors qu'elles ont généralement un toit
- **l'itinérance épisodique ou cyclique** réfère aux personnes qui vont et viennent entre un logement et la rue
- enfin, **l'itinérance chronique** réfère aux personnes qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période de temps

Portrait de l'itinérance

- difficultés à être très précis
- dernière étude scientifique date de 1998
 - 12 666 personnes ont vécu au moins une journée sans logis
 - 19 961 personnes ont fréquenté une soupe populaire ou un centre de jour
 - 8 253 personnes ont fréquenté un refuge

Portrait de l'itinérance hiver 2008

- en moyenne, 550 personnes ont dormi en refuge chaque nuit
- sommet d'achalandage des refuges pour hommes le 25 février = 93%
- 53 000 nuitées offertes
- Capacité
 - 717 lits de dépannage
 - 606 lits courts et moyens séjours

Visages de l'itinérance

- majoritairement des hommes
- hausse du nombre de femmes
- diminution de la moyenne d'âge
- problèmes plus complexes
- le 1/3 des personnes itinérantes souffrent de problèmes de santé mentale sévères et persistants

Tendances émergentes

La présence autochtone

De plus en plus visibles

- moyens d'intervention particuliers à développer
- respect des modes de vie traditionnels

Tendances émergentes

Les jeunes

- proviennent des régions ou hors Québec
- Montréalais en rupture avec leur milieu
- vulnérable, isolé, santé déficiente
- prévenir la chronicité
- prévenir l'adhésion aux gangs de rue et la criminalité
- problèmes de partage de l'espace public et de judiciarisation

Tendances émergentes

- le rajeunissement de la population itinérante ou à risque
- la présence grandissante de personnes de la communauté autochtone
- le vieillissement de la population itinérante et les problèmes sociaux sanitaires qui y sont reliés

Problématiques prioritaires

- accès à l'hébergement d'urgence
- développement de logements sociaux et de chambres
- accès aux services d'urgence hospitaliers
- accès aux soins en santé mentale
- cohabitation sur le domaine public
- judiciarisation
- phénomène en croissance

Objectif des partenaires régionaux

Plan d'action intersectoriel en itinérance 2007-2012

- prévenir les risques de fragilisation
- favoriser des réponses structurantes et à long terme
- renforcer le partenariat entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les ressources communautaires
- assurer un meilleur accès et un suivi plus approprié

Objectif des partenaires régionaux

- favoriser les mécanismes de concertation et de collaboration avec le Service de police
- maintenir des conditions favorisant une cohabitation harmonieuse entre les citoyens
- développer et soutenir l'action communautaire
- mettre à jour les données et les informations sociodémographiques reliées au profil et aux caractéristiques des personnes itinérantes
- améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes



**Contributions municipales
au plan d'action intersectoriel
en itinérance 2007-2012**

Action et concertation

Direction de la diversité sociale

- Soutien financier aux initiatives communautaires
- Présence active dans des lieux de concertation :
 - comité de liaison en itinérance de Montréal en collaboration avec l'Agence de Montréal et le RAPSIM
 - comité d'analyse des projets pour IPLI
 - comité des refuges pour le suivi du Service d'hébergement d'urgence durant la saison froide
 - comité d'orientation et de vigie en matière d'occupation des espaces publics et de gestion des incivilités
 - recherche d'alternatives à la judiciarisation

Poursuite des interventions en matière d'habitation

- Cadre général : «Opération 15 000 logements» 2006-2009
- Cibles touchant 1000 logements pour personnes sans-abri ou vulnérables :

Volet social (réalisé par des OBNL)

- 500 logements ou chambres avec soutien communautaire, pour des personnes sans-abri ou vulnérables
- 200 studios ou petits logements pour personnes seules

Volet privé

- aide à la rénovation de 300 chambres privées
- Contributions publiques prévues de plus de 50 M \$

Collaboration essentielle avec :

le gouvernement du Québec

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Société d'habitation du Québec
- Autres ministères dont celui de la Justice



**La Ville de Montréal poursuivra
sa contribution à la concrétisation
des actions contenues dans le plan
d'action intersectoriel en itinérance
de Montréal 2007-2012**

Pour les personnes

- lieu de décompression
- préservation des liens entre les personnes vulnérables et leurs ressources
- promotion – communication
- activité de rapprochement
- réduction de la judiciarisation
- accès à des installations sanitaires

Pour les partenaires

- identification des meilleures pratiques
- soutien financier
- collaboration à une recherche en vue de fournir un portrait à jour de l'itinérance

Pour les quartiers

- médiation urbaine
- prise en charge des milieux par les citoyens
- dialogue – concertation – partenariat
- partage de l'espace public

Conclusion

La situation à Montréal requiert des ressources additionnelles dès maintenant afin de freiner le phénomène et d'offrir aux personnes en situation d'itinérance les services nécessaires

En guise de réflexion

« Nous, qui nous disons civilisés, devrions nous arrêter un moment et réfléchir. On ne juge pas une grande ville uniquement par la splendeur de ses immeubles, la propreté de ses rues, son réseau de métro ou sa façade portuaire. La véritable mesure de la civilisation repose sur la façon dont nous prenons soin de nos membres les plus vulnérables »

Dr Reva Gerstein, présidente et fondatrice d'un centre de crise offrant des services d'intervention d'urgence aux adultes résidant à Toronto aux prises avec des problèmes de santé mentale.